



Compte rendu des CAPL des mouvements locaux A, B et C pour le 01/09/2018

Les représentants CGT se sont prononcés « contre » ces mouvements de mutation car les mouvements de mutation nationale laissent les services exsangues. Toutes les RAN sont en effet déficitaires ! En outre, des collègues n'ont pas obtenu leurs 1ers vœux.

Deux types de postes ont été gelés par la direction :

- 1) les postes qui présentent un déficit d'emploi apparent, mais dont les emplois sont en fait pourvus par des ALD,
- 2) les postes qui auraient pu accueillir des agents souhaitant les intégrer, mais la direction a estimé que d'autres postes étaient dans une situation encore plus difficile.

Il était difficile aussi d'analyser le mouvement au 01/09/2018 et les restructurations qui s'étaient étalées jusqu'au 01/01/2019. Par exemple, les collègues qui avaient obtenu la RAN d'Ermont (en Fiscalité pour les C, Fispro pour les B et Gestion ou Contrôle pour les A) pouvaient ou non aller à Garges jusqu'au 31/12 puis intégrer St Leu au 01/01/2019.

Pour pallier les vacances dans certains services, la direction a pris la décision de permaniser des EDR A ou B.

- **Mouvement C**

Encore une fois, nous déplorons que les collègues C nouvellement affectés suite à leur réussite au concours soient tous affectés « ALD » sur une RAN. Cette règle injuste rend difficile le travail des élus et ne garantit pas une place de titulaire à l'agent concerné.

48 agents C stagiaires arrivent dans le Val d'Oise :

- 11 agents le 18 juin
- 37 agents le 30 juillet

12 agents C contractuels seront recrutés dès que possible sur la RAN de Garges.

4 en 2018, 4 en 2019 et 4 en 2020.

Il s'agit d'un recrutement sans condition d'âge.

A l'issue de leur période de stage, ces agents accéderont à la même carrière que les agents recrutés par concours.

Il s'agira de préférence d'anciens agents PACTE ou d'anciens stagiaires résidant dans cette RAN afin de pérenniser l'installation de ces agents.

La Direction Générale a demandé l'autorisation de pouvoir appeler la liste complémentaire des C pour la session d'octobre. En fonction de la réponse apportée, de nouveaux agents C pourraient éventuellement être affectés dans le Val d'Oise.

- **Mouvement B**

La situation est catastrophique concernant les SIP de Garges (-7) et Argenteuil (-7) ! La CGT s'est interrogée sur la répartition des stagiaires à l'ENFiP entre la filière perso et pro car il y a eu « plus » d'arrivées dans les SIE que dans les SIP. Mais ne nous méprenons pas : les SIE sont loin d'être en surnombre !

- **Mouvement A**

Nous avons déploré l'année dernière le déficit de personnel sur la RAN de Garges. La situation a évolué cette année puisque...tout le département est en déficit ! Les élus CGT ont également interpellé la direction sur le fait que des « négociations » hors CAPL ne doivent plus se faire au détriment d'autres collègues et que l'ancienneté administrative doit demeurer le critère principal pour interclasser les collègues.

En questions diverses, il nous a été précisé que les affectations des IDIV nous seront communiquées le 29/06/2018.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les élus CGT Finances Publiques 95.

- *CAPL n°3 (agents C)* : Zahia Abdeddaim, Michael Hatik
- *CAPL n°2 (agents B)* : Son Lam Pham (titulaire), Sabrina Haouadeg (suppléante)
- *CAPL n°1 (agents A)* : Barbara Gehan (titulaire), Philippe Spec (suppléant)